

# POUR CAYEUX... ENSEMBLE !



N°37 - Edition Spéciale  
« Bilan de mi-mandat 2014 - 2017 »

[www.cayeux-sur-mer.fr](http://www.cayeux-sur-mer.fr)



*Trois années de travail  
au service des Cayolais !*

- Retour sur trois ans de vie locale
- Les autres réalisations et dossiers
- Les projets

# Trois années de moments forts

## Retour en images





# En avant pour Cayeux !

Mesdames, Messieurs,

Nous voici à mi mandat, déjà !

Trois années viennent de s'écouler tambour battant, trois années à votre service, dédiées au bien vivre au pays. Les journées sont le plus souvent très longues et les nuits courtes pour celles et ceux qui m'accompagnent au quotidien dans cette tâche.

Motivés nous le sommes avec sérieux pour développer notre commune. Depuis 3 ans des multitudes de petites actions, dans tous les domaines, sur le terrain ont été menées. Cela implique un très fort investissement des élus de façon continue, sans relâche, et une mobilisation sans faille des équipes municipales.

Ce dévouement, nous l'avons voulu et c'est avec fierté que nous nous mobilisons pour améliorer le cadre de vie (propreté, environnement, animations...), rénover la voirie, implanter de nouveaux commerces, garantir l'accès aux services de proximité, sortir de la précarité sociale les plus démunis. Avec des finances saines car nous avons la responsabilité d'agir en bons comptables, garants des deniers publics.

Nos engagements sont tenus, pour l'essentiel. Cayeux évolue, Cayeux grandit, Cayeux tient tête !

Conscients que Cayeux est un atout majeur de la renommée de la Baie de Somme et de la Côte Picarde, convaincus que nous devons tous ensemble persévérer, nous nous engageons à poursuivre cette dynamique avec ambitions, en maintenant ce lien fort qui nous unit.

Avec nous, soyez persuadés que Cayeux restera une terre pilote, animée par des faiseurs.

Un mot, enfin, sur les dernières élections. Depuis le soir du 18 juin, nous sommes représentés à l'Assemblée Nationale par Emmanuel Maquet avec qui les élus de Cayeux et les acteurs associatifs ont travaillé ces dernières années. Son expérience sera utile pour défendre à Paris les intérêts de notre territoire, notamment sur des sujets sensibles tels que le changement climatique, la gestion du trait de côte et des milieux aquatiques, l'économie touristique, la chasse, la pêche, la sauvegarde de l'agriculture dans les zones humides...

Je tiens par la présente à saluer le travail de son prédécesseur, Jean-Claude Buisine, bien connu ici, qui a beaucoup œuvré pour le développement et le cadre de vie de notre commune.

Loi de non cumul des mandats oblige, Emmanuel Maquet cède sa place de Conseiller Départemental à son remplaçant, élu au Conseil Municipal de Cayeux : Emmanuel Noiret. Bonne chance à lui !

Bel été à toutes et tous !

Fidèlement,

Votre Maire Jean-Paul Lecomte





Ce bilan de mi-parcours retrace brièvement le travail accompli dans de nombreux domaines par l'équipe municipale durant ces trois années 2014-2017. Il permet de mesurer le chemin parcouru et la tenue des engagements.

Bien sûr, rien n'est parfait et il reste énormément à faire. Mais Cayeux est plus que jamais sur le chemin d'un nouvel avenir que nous souhaitons.

Merci à tous ceux qui concourent à l'essor de notre ville, que ce soit les artisans, les commerçants, les associations, les clubs sportifs mais aussi les employés municipaux qui œuvrent, chaque jour, pour le bien-être de tous.

### Engagement N°1

**Pour favoriser la construction et le développement économique il est nécessaire de terminer le plan local d'urbanisme (PLU) afin d'aboutir au plan de prévention des risques naturels (PPRN) pour rétablir la constructibilité.**



### Le PPRN :

Le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels des bas champs du sud de la Baie de Somme) **a été approuvé et signé le 20 mars 2017 par arrêté préfectoral.**

L'arrêté d'approbation accompagné des éléments constitutifs, à savoir le règlement, la note de présentation, les cartographies des aléas, des enjeux, du zonage réglementaire et des surcotes par rapport au terrain naturel sont bien entendu accessibles et bien détaillés sur le site internet de la Préfecture.

Pour rappel, le PPRN a été prescrit dès 2007, soumis à une 1<sup>ère</sup> enquête publique en 2011.

Le règlement du PPRN a été suspendu suite à une opposition forte des élus, d'un collectif, d'associations et de la population. Résultat, les services de l'Etat ont réalisé :

1/ l'implantation de 24 épis pour la protection de Cayeux sur Mer d'un coût très important (18 millions d'euros), inauguré le 12 juin 2015.

2/ la représentation de la topographie par un procédé extrêmement juste, le procédé Lidar qui balaie le terrain par un faisceau laser aéroporté et restitue les données sur support numérique.

Après de nombreuses réunions de concertations avec les élus, les collectivités, les établissements publics, les chambres de commerce et d'industrie et les exploitants agricoles, ainsi que les principaux acteurs du territoire, une enquête publique s'est déroulée en octobre et novembre dernier pour aboutir à ce PPRN validé par le Préfet, certes porteur de contraintes mais permettant d'assurer la protection des biens et des personnes tout en permettant que ce territoire reste viable pour ses habitants, en assurant le développement économique et touristique de la ville.

On peut constater de nombreuses améliorations :

- Autorisation de construction dans les dents creuses en centre urbain
- Ouvertures de nouvelles zones constructibles
- Révision partielle du PPRN suite à une période d'observations et de comportements de 5 ans des 24 épis mis en place en 2015 devant Cayeux.

- L'adoption du PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations) permettra le renforcement de la digue de la Gaité et la requalification du Boulevard Maritime et entrainera la révision du PPRN puisque les risques de submersion seront diminués.

**Pour Cayeux, soyez rassurés, la réalisation de projets raisonnés verra sans doute le jour au fil du temps tout en préservant le patrimoine, les espaces, la biodiversité et le bien vivre au pays.**

### **Et le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

La loi SRU a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS) par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est un document de planification urbaine établi dans le respect du développement durable.

La commune de Cayeux-Sur-Mer a donc prescrit l'élaboration de son PLU par délibération de son Conseil Municipal aux dates du 15 février 2005 et du 25 juillet 2012.

Le début de ce chantier important n'a cependant débuté **qu'en 2015, engagement tenu.**

Les objectifs de la commune sont d'anticiper les actions pour permettre une gestion cohérente et un développement réfléchi de son territoire ainsi que la préservation de son identité maritime, ses espaces naturels et agricoles et de son patrimoine bâti (diagnostic communal).

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sera proposé au Conseil Municipal pour un débat.

Il définira les orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal – orientations en matière d'aménagement urbain, de développement économique et démographique, en matière d'environnement, d'équipement social de l'habitat, de transports, d'équipement et de services.

Puisque le PPRN est validé, il conviendra maintenant que le PLU s'y adapte.

Ces avancées incontestables vont permettre un développement touristique et économique mesuré de notre territoire grâce à votre équipe municipale qui s'est énormément impliquée dans ce résultat qui pourra être valorisé à moyen terme et observé de tous.

### **Engagement N°2**

**Finaliser la gestion du flux touristique au Hourdel par le parking de délestage (des Argousiers) et la voie verte jusqu'à Cayeux.**

Le Hourdel attire depuis quelques dizaines d'années maintenant de nombreux visiteurs puisque ce n'est pas moins d'un million de touristes qui vient chaque année pour se ressourcer, mais également pour tenter d'observer les nombreux phoques qui se reposent sur les bancs de sable à marée basse.

Afin d'améliorer la nécessaire cohabitation entre résidents et touristes et éviter un stationnement anarchique, il convenait d'apporter une réponse à cette situation qui passe naturellement par une gestion du stationnement.

Yves Masset avait également beaucoup travaillé sur ce sujet et avait initié ce dossier.

Nous sommes satisfaits qu'enfin les travaux du parking soient réalisés. C'est une première tranche puisque viendra ensuite le parking de la Saulaie et, à terme, ce seront donc 118 places pour véhicules légers et 17 places pour camping-cars (stationnement de journée) qui seront disponibles.



Aménagement du parking des Argousiers au Hourdel

En ce qui concerne la voie verte du Hourdel à La Mollière, les travaux devraient se terminer en fin d'année. Ce projet vise à conforter les pratiques douces de circulation (vélos, piétons...) tout en préservant ce site naturel. Cette opération va jusqu'au rond-point de la Mollière qui va devenir un dépose minute. Les descriptifs ont été déjà donnés précédemment.



Vue du futur rond-point de La Mollière

A terme, l'objectif est bien de prolonger l'aménagement vers le Boulevard maritime de Cayeux sur Mer en valorisant la nouvelle piste cyclable.

### **Engagement N° 3**

**Accentuer nos efforts sur la propreté par la prévention et l'investissement dans du matériel adapté.**

**D**ès 2014 une ville plus propre, plus accueillante pour tous était souhaitée, objectif n° 1 de l'équipe municipale. C'est pourquoi, en tout premier lieu les services municipaux ont été dotés d'une balayeuse d'une grande efficacité. **Une dépense nécessaire, comme convenu !**

Un protocole de déjections canines a été mis en place pour assurer la propreté de la ville : installation de distributeurs de sachets et de poubelles et les hameaux (à titre indicatif, le coût des sachets pour l'année 2016 est de 4500 € par an).

Un élan supplémentaire a été impulsé dans la propreté par la mise en place d'une équipe de ramassage des poubelles les week-ends en saison et les jours fériés (2 passages/jour).

Une idée originale initiée par notre groupe, le bénévolat des RSA (volontariat). Ils nous aident beaucoup puisqu'ils participent au ramassage des papiers et débris en tout genre sur notre plage et le centre-ville. Une initiative unique très médiatisée qui a valorisé notre commune au niveau régional et national.

Nous tenons à remercier le pôle propreté, le pôle espaces verts, les bénévoles du RSA, les Agents de Surveillance de la Voie Publique pour leur investissement dans la propreté de la ville.

Il est important de maintenir nos efforts sans relâchement afin de proposer une station balnéaire propre ou il fait bon vivre et qui donne l'envie d'y revenir.



Balayeuse en action



## Engagement N° 4

**Améliorer la circulation et le stationnement par un aménagement judicieux du boulevard du Général Sizaire avec la prolongation d'un parking de délestage (ancien camping Dumont D'Urville) et l'implantation du Pôle culturel (tourisme et histoire locale).**

Le front de mer suscite bon nombre d'intérêts légitimes. Cœur de la station en saison estivale, et en lien direct avec la plage et le centre-ville, il fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la municipalité, des services de l'Etat et du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand littoral Picard.

Le projet de requalification du boulevard maritime, à travers la mise en valeur paysagère du site, l'anticipation des risques naturels par la résilience, l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs et du cadre de vie des habitants, et le renforcement des activités écotouristiques responsables, s'inscrit dans la stratégie de développement du « Grand Site Baie de Somme ».

Il est néanmoins nécessaire, en préalable aux études de maîtrise d'œuvre de notre boulevard, de procéder à la définition et la validation d'une véritable politique de gestion des flux et du stationnement, en considérant la saisonnalité, les pics de fréquentation et en prenant en compte les besoins engendrés par la gestion du trait de côte et les activités commerciales.

Le cahier des charges de cette étude de fréquentation, de circulation et de stationnement réalisé par le SMBSGLP est maintenant terminé.

Le bureau d'étude retenu (ARTER) après le lancement d'un appel d'offres dès ce printemps 2017 a permis le commencement de l'enquête de fréquentation, début juin, sur le territoire.

Elle a commencé avec un questionnaire destiné aux visiteurs mais également aux cayolais. Résultat des ces enquêtes pour le printemps 2018.

En phase 4, 3 scénarii seront présentés et l'un d'entre eux sera confié à un bureau d'architectes urbanistes.

Un concours appuyé sur un cahier des charges permettra de finaliser l'aménagement global du boulevard mais également de la zone balnéaire.

Le projet d'aménagement du front de mer constituera donc l'opportunité d'organiser et de structurer l'espace tout en respectant les fonctionnalités et usages.

Des réunions publiques régulières assureront aux cayolais et aux résidents secondaires la connaissance de l'état d'avancement de ce projet. L'avis de la population sera pris en compte.

Victime des baisses de dotations d'Etat, l'équipe communale a priorisé la requalification du Boulevard Maritime dans le cadre du dossier PAPI (Plan d'Actions et de Préventions des Inondations) et n'a pas les moyens financiers de supporter la création d'un pôle culturel maritime et se voit pour le moment dans l'obligation d'ajourner cet engagement.

Engagement n°4 actionné et priorisé pour la fin du mandat.



## Engagement N° 5

**Réappropriation du territoire communal (accès à la mer etc.), non à la dé poldérisation.**



# P

our les chemins d'accès à la mer et après plusieurs réunions de travail rien n'a pu être entrepris et ne pourra l'être car ils se situent sur le domaine public maritime (DPM) et la gestion incombe seule à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Pour la Mollière, nous aurions aimé réaliser un accès à la mer sur un demi plancher pour éviter le piétinement et aussi faciliter un cheminement dans les galets et le sable. Cela n'a pas été retenu par les services de l'Etat.

Par contre, suite à la construction des 24 épis, des difficultés de mise à l'eau (double épis) des bateaux de plaisance et de pêche ont été constatées et signalées au SMBSGLP. A notre initiative, une réunion de travail a permis d'envisager l'aménagement d'une coquille pour avoir un niveau zéro avec l'estran. Actuellement, le niveau de sable est au niveau des épis à marée basse. Mais il existe toujours des problèmes de mise à l'eau avec les vagues à marée haute. Nous sommes dans l'attente de ces aménagements.

# Q

uant à la dépoldérisation du Hâble d'Ault, (étude initiée par la précédente majorité du Conseil Départemental et qui a couté pratiquement 1 Million d'Euros - fonds européens), qui consiste à la réalisation d'une brèche dans la digue des bas champs permettant en théorie le recul du trait de côte. Ce dossier ne verra pas le jour assurément avant 2043. Cette étude a néanmoins permis une prise de conscience des habitants et anticipé l'éventuelle prise de décision en cas de force majeure : accident climatique, ressource en galets insuffisante...

La concession d'endigage et la responsabilité de l'entretien des épis et de la digue a été confiée par l'Etat au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

Les Bas Champs sont également mobilisés pour la remise en état des épis et les employés communaux sont également sollicités.

## Engagement N° 6

Promouvoir et favoriser le développement du tissu commercial et artisanal.

### Depuis 2014, un nouveau dynamisme !

#### Recherches et appels à de nouveaux commerces !

Une aide efficace de la municipalité a été apportée aux divers commerces qui ont souhaité s'installer dans notre ville (conseils divers, aide morale, prises de contacts avec les propriétaires...). La ville de Cayeux se transforme petit à petit et prend un nouvel essor. Bien sûr des commerces ferment mais d'autres s'ouvrent et il est certain que le commerce de proximité est bien un atout majeur pour la ville.

Nos actions depuis le début du mandat :

- Aide et relocalisation de l'ancienne maison de la presse,
- Hôtel 3 étoiles en front de mer, restaurant,
- Brasseries,
- Aboutissement d'un projet de construction (habitat et 2 commerces) à l'entrée de la plage,
- L'aménagement d'un local de kinésithérapie,
- La création d'un salon de toilettage pour chien,
- Une boucherie,
- Une cave à bière,
- Création d'une nouvelle maison de la presse,

Afin de favoriser le commerce estival, la municipalité a créé des cabines commerciales qui sont disposées chaque année sur le boulevard et à la pointe du Hourdel.

A notre niveau, la dynamique est en marche et nous œuvrons pour le développement économique et touristique de la ville, d'autres projets sont actuellement à l'étude.

Malheureusement, nous avons perdu une entreprise dans la zone artisanale de Cayeux. C'est un échec ! Le développement de cette activité initiée par le chef d'entreprise est rendue impossible du fait de son positionnement en zone rouge dans le cadre du règlement du PPRN.

Nous sommes intervenus auprès des services de l'Etat pour préserver les emplois locaux et le développement de l'entreprise sur le territoire, sans succès !



## Engagement N° 7

Poursuivre le projet du tout à l'égout sur le Hourdel, la Mollière et Brighton les Pins.



Exemple de traitement par lagunage.

De nombreuses réunions ont eu lieu depuis 2014 sur ce sujet en présence des élus, des représentants de la Communauté de Communes Baie de Somme Sud et de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Différents scénarii au fil du temps ont été proposés :

Pour le Hourdel : Raccordement à un bassin de lagunage qui pourrait être envisagé au niveau de l'aménagement global de la Maison de l'Oiseau.

Pour la Mollière et Brighton, le choix se portera vraisemblablement vers un agrandissement de la station d'épuration actuelle (tranche supplémentaire). Il peut être aussi envisagé un bassin de lagunage désormais possible dans le règlement du PPRN.

Des travaux importants concernant l'assainissement (Avenue Paul DOUMER, Avenue Carnot, réseau canalisation Brighton...) ont été effectués et permettent ainsi la baisse des eaux pluviales parasites dans le réseau.

Pour 2018, il est envisagé de revoir l'assainissement de la rue Parmentier (datant de 1920) et de l'Avenue Yves MASSET (en prévision du futur aménagement).

En tout état de cause, ces projets seront revus avec la nouvelle Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.

## Engagement N° 8

Continuer nos actions en faveur du maintien des services de santé (médecin généraliste, infirmière).



Nous avons la chance, malgré le fait que nous soyons une petite ville de ne pas avoir de pénurie de docteurs. Pourquoi ?

Eh bien, grâce à l'action de l'équipe municipale qui a consenti des sacrifices pour le bien de tous les administrés et ainsi assurer la proximité médicale.

Une convention d'utilisation à titre gratuite (hors charges) de la maison du Docteur Langlet avec nos trois docteurs assure ainsi une permanence médicale régulière à la population.

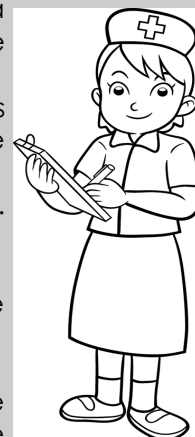
Un cadeau, me direz-vous ! Oui, mais c'est à ce prix que nous pouvons continuer à être bien soigné à Cayeux sur Mer, et l'adage ne dit-il pas que la vie n'a pas de prix !

Pour les services infirmiers, dentistes, pas de soucis actuellement.

La représentation est bonne sur notre territoire.

On peut constater, chez nos docteurs, un nombre important de patients car Cayeux a une population vieillissante comme nous pouvons le constater avec les chiffres de l'INSEE, ci-dessous ;

En effet, on peut observer que la tranche d'âge 60 à 74 ans est en 2007 de 17.5% pour être de 21.7% en 2012, plus que la moyenne du département de la Somme qui est de 12.7% et de 14.5% pour les mêmes dates tandis que la tranche des 0 à 14 ans est, elle, en régression puisqu'elle passe de 15.1% à 13%.



Par contre, en 2016 une décision difficile a dû être prise en ce qui concerne le service d'aide à la personne du CCAS. Dans le cadre de la loi Notre, considérant les baisses progressives et prévisibles des aides à la personne (APA) et afin de pérenniser ce service sur notre territoire, il a été décidé de le fermer et de le rediriger vers un autre organisme spécialisé proche de Cayeux sur mer.

Aucun emploi perdu, toutes les auxiliaires ont retrouvé un emploi stable comme prévu (CDD, CDI), leur patientèle n'a pas changé !  
UN grand merci aux élus du CCAS de la majorité du Conseil municipal pour leur vision politique communale à long terme, mais également aux nombreuses auxiliaires de vie qui n'ont douté, à aucun moment, de notre action !

### **Engagement N° 9**

**Entretien le patrimoine et notre réseau routier (Paul Doumer, Carnot, Eglise, Monuments) et créer une nouvelle structure (salle des fêtes).**



**M**algré le retard important dans l'enfouissement des réseaux (assainissement – électricité, téléphone) notre équipe met tout en œuvre pour accélérer les travaux.

Dans la continuité des travaux faits dans le triangle rue H. Deloison et pour une homogénéité entre le quartier de la gare et le Boulevard Sizaire (à l'étude actuellement), l'entretien du réseau routier a commencé en 2014, comme promis, par la rue Paul Doumer (tous les réseaux enfouis et neufs).

Pour Carnot, les travaux ont été réalisés sur deux ans afin de ne pas contracter de prêt supplémentaire.

A l'Eglise, la rosace qui était détériorée a été refaite dans les règles de l'art par des artisans spécialistes.

La salle des fêtes a été rajeunie au printemps 2016, travaux entièrement réalisés par les services techniques en régie. Cette année, c'est à la montée d'escalier menant à l'école de musique de se refaire une beauté.

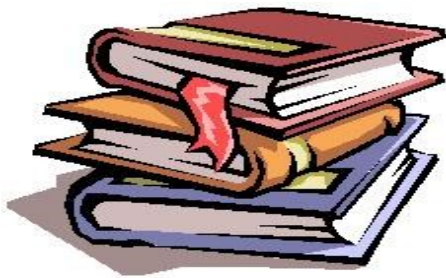
Le lieu d'implantation de la nouvelle salle des fêtes est trouvé (complexe polyvalent, spacieux 400 places), il se trouve dans une zone blanche, le projet de l'implantation future a déjà été soumis aux services de l'Etat et a reçu un avis favorable.

Compte tenu des baisses régulières du montant des dotations d'Etat, il n'est pas envisagé d'effectuer ces travaux durant ce mandat.

## Engagement N° 10

### Poursuivre le développement culturel et sportif.

Le festival de l'oiseau, absent pendant de nombreuses années de nos festivités mais auquel nous avons souhaité être associé de nouveau, amène en plus d'une connaissance grand public, une fréquentation touristique à un moment un peu plus calme de l'année. Des retombées économiques incontestables pour nos commerces ! C'est aussi une animation emblématique puisque nous sommes en Baie de Somme, terre d'accueil des oiseaux migrateurs !



Le développement culturel, c'est aussi la programmation de pièces théâtrales avec les représentations de la compagnie G3T, Altus et Solilés.

Le développement culturel, c'est aussi la mise à disposition d'une bibliothèque avec une amplitude horaire conséquente remarquée et la création d'une boîte à livres.

L'école de musique de la Baie de Somme, installée dans les locaux communaux depuis de nombreuses années est un atout pour tous. Chacun peut apprendre à jouer d'un instrument de son choix. Une harmonie « les Amis de la musique » de très grande valeur de l'avis de tous, c'est une fierté pour les cayolaises, cayolais et élus locaux.

La possibilité a été aussi offerte par l'intermédiaire du CCAS de s'initier à l'utilisation des technologies modernes en l'occurrence des tablettes numériques mais également à de nombreuses séances de gymnastique d'entretien.

Pour le sport, les associations sont aidées dans la mesure des possibilités des finances communales. Un grand merci, ici, aux associations sportives qui portent haut les couleurs et les valeurs de la ville !

Cette année, l'obligation était de traiter en priorité le problème des algécos du club de voile qui ne doivent plus être sur le front de mer pendant les mois d'hiver (obligation services de l'Etat). Une solution a été trouvée grâce à un propriétaire cayolais très compréhensif, (que nous remercions encore), les algécos resteront donc maintenant sur un terrain communal, face à l'endroit où ils étaient auparavant (financement important pour la collectivité). Nous nous devons de maintenir ce sport nautique pour le plaisir des cayolais, des résidents secondaires et des touristes, Cayeux, amie fidèle du vent et du nautisme...

Et bien sûr, le triathlon perdure et engendre toujours une participation importante de sportifs courageux face à cette épreuve très difficile.





Blockhaus du Hourdel

Les derniers vestiges du mur de l'atlantique que l'armée allemande a érigé en 1940 sont encore bien présents sur notre territoire et les blockhaus constituent un patrimoine historique et mémoriel important.

Depuis 2016 des sorties nature et découverte de l'histoire avec les blockhaus sont organisées face au phare de Brighton. Appréciation d'une nature très diversifiée et riche mais aussi un retour sur une époque de guerre qui peut être ainsi mieux appréhendée par les plus jeunes.

Merci aux bénévoles du RSA, des services techniques, de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), de l'UNC (Union Nationale des Combattants) qui ont tous contribué à la mise en place de ces visites guidées par Rando Nature (convention) et La Maison de la Baie.

## Cayeux, terre des traditions....

Et à Cayeux, terre ancienne tournée vers la mer, la fête de la mer est bien un moment très important pour tous. Un moment de recueillement et de communion mais aussi de tradition. On le voit bien lorsque défilent fièrement les marins et leurs femmes en costumes d'époque et la foule est toujours nombreuse au rendez-vous.

On peut aussi citer la traditionnelle fête de St Blaise avec l'canchon de St Blaise et sa tarte al'Badrée que nous continuons à faire vivre année après année, la fête des fleurs du 15 Août en place depuis des décennies, et, chaque année, les jeux picards sont aussi au programme de l'été.

Nous avons également souhaité revenir sur notre langue, le Picard, parlé encore au 19<sup>ème</sup> par de nombreuses personnes et donc, pour la mettre en valeur, le festival Chés Weppes aura lieu en juillet.

Nos traditions, ce sont aussi les cabines et notre célèbre chemin de planches, atout touristique incontournable...



Dîner croisière



Industrie du galet

Un retour à un art culinaire maritime côtier avec les célèbres harengade, coquillade et la fête des maquereaux...

Nos savoir-faire, il y en a de nombreux, mais on peut citer en outre l'industrie des galets présente depuis longtemps sur le territoire.

Nous avons donc eu le souhait de mettre en valeur ce que nous avons localement, c'est pourquoi les trottoirs de la rue Paul Doumer et de l'Avenue Carnot sont issus, aussi, du savoir-faire de nos entreprises locales.

Sans oublier, l'activité cynégétique dirigée d'une main de maître par le Président de la société de chasse communale. Les résultats (aménagements, agrainage, régulation des prédateurs) et la présence des gibiers sont impressionnants sur le territoire qui en fait un des plus beaux du département de la SOMME.

Cayeux, terre d'accueil des oiseaux migrateurs grâce à son littoral, ses réserves (Hâble d'Ault...) et paradis des sauvagins (plus de 106 huttes de chasse) qui se retrouvent, tous les ans, au célèbre salon des migrateurs (2<sup>ème</sup> WE de juillet) en provenance de plus de 40 départements.

## Engagement N° 12

Installer deux aires de jeux pour les enfants (jardin public et front de mer)



L'aire de jeux, installée depuis maintenant deux ans dans le jardin public a toujours beaucoup d'attrait pour les enfants qui s'y retrouvent soit en fin de journée ou bien quand leurs parents sont au marché et bien sûr pendant les vacances scolaires. Les jeux sont très appréciés dans ce cadre verdoyant et calme mais aussi bien respectés par les jeunes. Les joueurs de boules y sont désormais bien présents ! Engagement tenu pour la restauration et l'aire de jeux du Square René OUIIN !

Le skate Park, près du marché pour ne pas gêner les riverains, a quant à lui, semble-t-il beaucoup moins d'adeptes.

En ce qui concerne l'aire de jeux en front de mer, celle-ci sera intégrée lors de la requalification du Boulevard Sizaire.

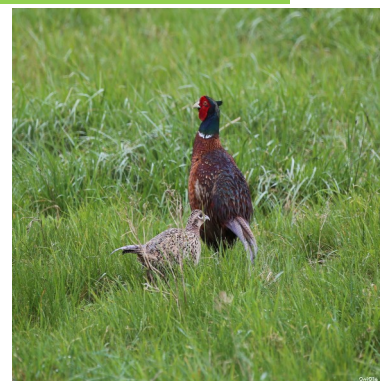
## Engagement N° 13

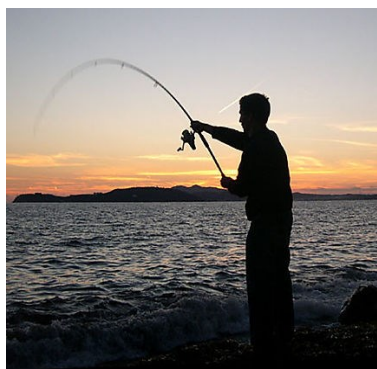
**Maintenir la commission chasse, pêche, environnement.**

**Chasse** : Un travail en amont est effectué pour la mise en place d'une deuxième volière anglaise dans les sables de la Mollière. Et, depuis le précédent mandat, la population de faisans communs ne cesse d'augmenter !

Le développement des taillis à argousiers, associés à la clématite sauvage conduit progressivement à la stérilisation de milieux devenus impénétrables. Il convenait donc de rouvrir le taillis afin de restaurer la richesse des zones arbustives et d'améliorer leur fréquentation par de nombreuses espèces.

La nécessité de créer des layons dans le massif dunaire est inévitable, action réalisée par l'Adjoint au Maire et le Syndicat Mixte.





**Pêche :** Des travaux sont en cours avec l'ONCFS, le Conservatoire du littoral et le SMBSGLP pour la régulation des poissons herbivores qui provoquent, actuellement, des déséquilibres écologiques dans le plan d'eau du Hâble d'AULT.

Avec l'association locale « la Caouaise » des contacts réguliers sont assurés afin d'améliorer les berges, les accès.

La commune a participé à l'achat d'arbres, ainsi que du matériel pour l'aménagement d'un abri, la plantation et la réalisation ont été effectuées en interne par l'association.

### Engagement N° 14

**Réfléchir sur la faisabilité d'un complexe Marina qui favoriserait le tourisme et la création d'emplois: un port s'articulant de manière classique autour de pontons, dans l'ancienne carrière du Hourdel, sous l'impulsion de la commune, du Conseil Général...**

Vue de la marina de Chichester et du canal (Angleterre)



**M**onsieur le Maire a travaillé sur ce projet de port de haute qualité environnementale et l'a présenté le 10 mai 2016 lors d'une réunion de la commission du pôle de compétence littoral en présence des différents services de l'Etat.

La réponse de Monsieur le Sous-Préfet, en date du 8 septembre 2016 a été la suivante :  
« Le bureau des sites et espaces protégés a apporté une réponse fin août. Il s'avère que la création ex nihilo d'un port de plaisance d'une trentaine d'hectares, au sud du hameau du Hourdel, dans les parties naturelles d'un site classé, en dehors des espaces urbanisés, bouleverserait l'équilibre fragile de ce paysage lentement constitué par les méandres du fleuve et le rythme des marées, et irait à l'encontre des objectifs de protection du site.

Par ailleurs, en application des dispositions du code de l'urbanisme relatives à l'aménagement et à la protection du littoral, les parties naturelles des sites classés doivent être préservées, dès lors qu'elles constituent un site ou un paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral et sont nécessaires au maintien des équilibres biologiques ou présentent un intérêt écologique (article R.121-4 code urbanisme).

Le Conseil d'Etat considère que les parties naturelles des sites classés sont présumées constituer un paysage remarquable ou caractéristique, eu égard à l'objet des procédures de classement prévues par la loi du 2 mai 1930 (CE 12 mars 2007, n° 289031).

En outre, le projet est situé au sein de la bande des 100 mètres à l'intérieur de laquelle les constructions ou installations sont interdites (art.121616 du code de l'urbanisme).



S

i l'article L 121-4 du code de l'urbanisme prévoit que les ouvrages nécessaires au fonctionnement des services portuaires ne sont pas applicables au littoral, ce même article exclut explicitement les ports de plaisance du champ de la dérogation.

Dans ces conditions, ce projet, qui remettrait en cause le décret du classement de ce site du 24 juillet 2006 ne pourra recevoir d'autorisation spéciale de travaux en site classé. »

C'est bien malheureux car ce projet aurait engendré :

- ♦ Plus d'accueil pour la plaisance alors que le déficit en anneaux est constaté depuis des années en France.
- ♦ Un désenvasement plus important du port du Hourdel puisque la création d'un chenal d'accès aurait entraîné un volume d'eau plus conséquent que celui des chasses marées lors des flux et reflux des marées.
- ♦ La création de nombreux emplois dans notre ville qui a été longtemps défavorisée.
- ♦ Le rebouchage de certaines carrières avec le surplus qui serait retiré par le creusement du canal et du port et qui auraient pu devenir des zones de réserves pour la faune et la flore.
- ♦ Une autre approche touristique par la valorisation d'une réserve ornithologique à côté du site qui aurait pu voir le jour.
- ♦ Des finances nouvelles importantes pour notre ville !

D'autre part, un cout du port très faible car les carriers, tout en creusant et en valorisant les galets commercialement, se seraient chargés du creusement du site. Cette idée reste toujours dans nos esprits, nous n'hésiterons pas à la repropofer à un moment (politique) opportun!



Carrière au Hourdel

## Mais depuis 2014, d'autres actions ont vu le jour :

### Travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux :

- Travaux de la rue Parmentier : Les branchements d'eau et de gaz ont été changés. Il reste à prévoir l'assainissement (datant de 1920), la réfection de la chaussée et le bordurage (prévu en 2018).
- Réfection d'une partie de la rue du mont rôti comprise entre Paul Doumer et Henri Deloison afin de raccorder ces deux ensembles. La réalisation vient d'avoir lieu en avril 2017.
- Création de parkings dans la rue d'Enfer Prolongée (27 places) de façon à faciliter le stationnement dans cette zone de la gare pour le petit train touristique de la baie de somme.

### Travaux de restauration du patrimoine :

- Réfection de la salle des fêtes en 2016 et de l'escalier cette année.
- L'aménagement de bureau pour la PMI et l'orthophoniste rue Carnot.
- L'aménagement des blockhaus pour la valorisation de notre passé.
- Réfection du rez-de-chaussée de la maison rue Ancel de Caïeu à côté de la caserne des pompiers plus un traitement extérieur sur les briques.
- La vente de cabines de plage en 2015 qui ont été suivi par un achat de 25 cabines neuves cette année.
- Réhabilitation du square René Ouin, pelouse, allées en stabilisé, bancs, tables de pique-nique, terrain de boules, aire de jeux, arbres et fleurissement.
- Réfection de la rosace de l'Eglise.
- Réfection du local de la banque alimentaire.
- Entrée du cyber-site.
- Rénovation des armoires électriques de l'éclairage publique avec l'aide de la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) et la pose de variateurs pour des économies d'énergie.



### Et aussi :

- Le dossier de la concession de plage demandé par les services de l'Etat **depuis de nombreuses années (2006)** est maintenant terminé. L'enquête publique est programmée à partir du 3 juillet 2017. Viendront après la mise en place des sous traités d'exploitation pour les différentes occupations de la plage.

### Et des nouveautés :

- L'attribution depuis 3 ans maintenant du label pavillon bleu, label environnemental précieux qui est un atout touristique certain.
- La mise en place d'horodateurs afin d'augmenter les finances communales. L'an dernier, c'est une recette de 143108 euros.
- La création de cabines commerciales sur le front de Mer ainsi qu'au Hourdel et le rallongement du chemin de planches.
- La création d'une terrasse pour les commerces face à l'entrée de la plage.
- L'installation d'une borne électrique pour les voitures à Cayeux et au Hourdel.

- Les campagnes de stérilisation des œufs de goélands mises en place depuis 3 années maintenant.
- Pour la sécurité de tous nos concitoyens, la mise en place du dispositif voisins vigilants depuis 2016.
- Et, pour un meilleur environnement, la mise en place du dispositif zéro pesticide, ainsi que l'achat de cendriers pour les commerces.
- La réalisation de stèles pour les monuments du cimetière.

## Et maintenant Les projets à venir.

**V**ous venez de retrouver dans ces pages nos actions, les réalisations faites pour une amélioration de votre commune depuis trois années.

Beaucoup de choses restent à faire cependant, certains projets verront assez rapidement le jour, nous l'espérons, tels que :

- Le réaménagement du Boulevard Sizaire qui est notre vitrine pour les touristes et un moteur économique certain pour la ville (prévu 2020).
- L'extension de la salle Henri Deloison afin d'y intégrer des gradins ainsi que des sanitaires pour personnes à mobilité réduite et un chauffage adéquat.
- Le développement de la démarche écologique avec l'achat de rack à vélos.

- La rénovation de la salle de la Molliere sera réalisée en deux phases afin de proposer une salle conviviale et chaleureuse ainsi qu'un espace pour les associations en particulier La Molliéroise et G3T.

- La création d'une rampe handicapée à l'Eglise.

- Une nouvelle chaudière pour les écoles pour des économies d'énergie et le bien-être de nos enfants.

- La rénovation de notre kiosque qui en a bien besoin.

- Un développement haut débit sur une partie du chemin de planches et dans le centre-ville.

- L'éclairage d'une petite partie centrale de nos planches ainsi que le raccordement par des bornes au haut débit sur une partie des cabines.



Boulevard Sizaire



Kiosque en fête

## Une volonté permanente de dialogue avec les habitants.

**P**our chaque projet important, les Cayolais sont concertés, soit par l'intermédiaire du BIM, soit lors d'une rencontre en Mairie.

- Concertation des riverains pour les sens de circulation (rues P. Doumer, Carnot, Jules Verne).
- Concertation sur les problèmes de circulation (rue Maréchal Foch, quartier de la vieille Eglise).
- Concertation avec les résidents secondaires pour la gestion des espaces balnéaires.
- Etc...

Et bien sûr, les Cayolais choisiront également leur nouveau Boulevard le moment venu...

Vos élus sont aussi à votre écoute lors de leurs permanences et lors des nombreuses manifestations ou festivités qui ont lieu dans notre commune.



## Une information plus percutante a été mise en place.

Le site internet a été revu entièrement pour un accueil simplifié, une meilleure accessibilité et une valorisation de notre ville, une communication améliorée et regardée par de nombreuses collectivités (1038 pages vues en moyenne par jour, le compteur affiche maintenant 304780 pages vues pour 69114 utilisateurs en juin 2017).

On compte 2331 personnes qui aiment la page Facebook.

Les reportages de quelques minutes de Bernard et Sabine Godard dans la rubrique « Cayeux en 80 secondes » sur des sujets divers permettent ainsi aux touristes de se projeter plus facilement et de voir qu'ils ne s'ennuieront pas, que beaucoup d'activités en rapport avec la nature sont possibles du kite surf aux boules, aux promenades à cheval, aux cerfs-volants bref, de toutes sortes et pour tous.

Le film promotionnel d'Octave Despointes réalisé par drone est une véritable réussite qui vante le tourisme, le sport et l'économie locale (vu à plus de 55000 reprises sur notre page !)

Le panneau lumineux du centre-ville sert aussi à vous donner des informations, tout comme les tryptiques installés à des points stratégiques de la ville qui informent les touristes et les cayolais de toutes les manifestations locales.

## Cayeux sur Mer, une ville festive.

De nombreuses animations sont organisées pendant la saison estivale, cette saison verra plus de 110 manifestations festives organisées par les associations et la municipalité de Cayeux-sur-Mer.





# CASINO

## DE CAYEUX SUR MER

800 Boulevard de général Sizaire  
80410, Cayeux-sur-Mer  
03.22.26.71.56



### Bienvenue sur le site du Casino de Cayeux sur Mer

Bienvenue dans l'unique casino de la Baie de Somme. Un cadre Gréco-Romain exceptionnel face à la mer, dominant le plus long chemin de planches d'Europe, bordé de 600 cabines. L'endroit idéal conciliant jeu et détente.



### Restaurant du Casino et terrasse face à la mer

Le restaurant du Casino vous accueille avec sa terrasse avec vue sur la mer, pour déguster les spécialités du restaurant.

Une salle de spectacle, dîners à thèmes, réception et un salon TV pour boire un verre



**Sabrina et Sandra BLACHERE, ainsi que toute l'équipe du Casino, vous accueillent dans une ambiance familiale et vous proposent diverses animations tout au long de l'année !**

# PROGRAMME DES ANIMATIONS AU CASINO DE CAYEUX

**Tous les vendredis**, soirées à thèmes animées par STAX&WAY dès 22h

## Juillet

**Samedi 8 juillet dès 20h** : Dîner dansant «Danse avec les saxs»,  
orchestre de 6 musiciens et 1 chanteuse - 32 €

**Samedi 15 juillet dès 20h** : Dîner revue cabaret «Voyage et soleil» - 32 €

**Samedi 22 juillet dès 22h** : Show chippendales - entrée gratuite -  
consommation obligatoire

**Samedi 29 juillet** : Dîner dansant, duo «Myriam et Sylvain»  
romantisme, variétés et danse - 26 €



## Août

**Samedi 5 août dès 20h** : Dîner dansant duo «Myriam et Sylvain»  
romantisme, variétés et danse - 26 €

**Vendredi 11 août dès 21h** : Election Miss Côte Picarde  
avec spectacle Cabaret - 15 €

**Samedi 12 août** : Soirée DJ + podium Chérie FM avec François Feldman - gratuit

**Mardi 15 août** : Feu d'artifice sur l'esplanade offert à la ville par le Casino

**Samedi 19 août dès 20h** : Dîner spectacle revue cabaret «Années 60-70-80» - 32 €

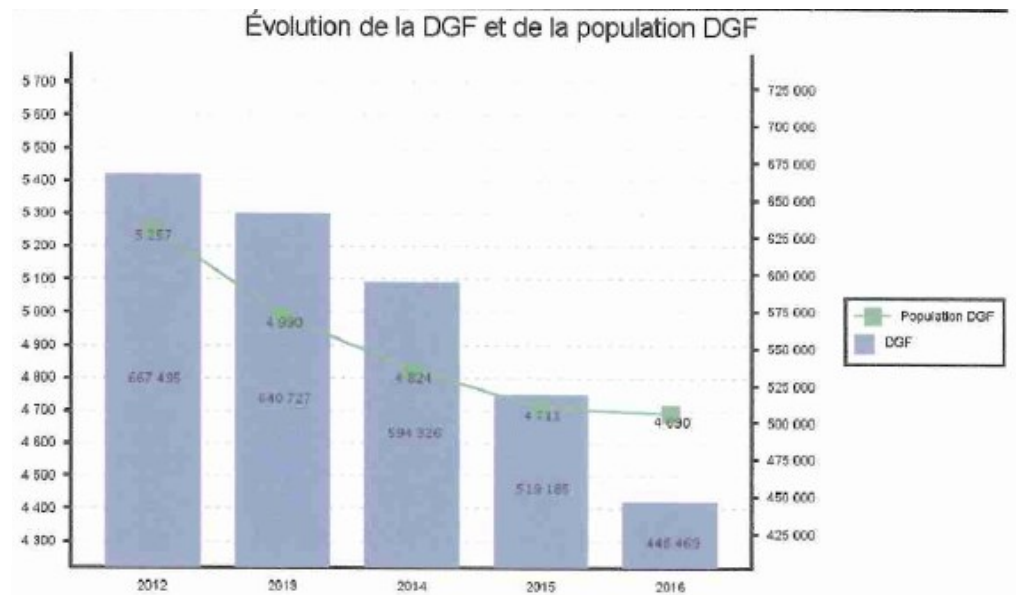
**Samedi 26 août dès 22h** : Soirée DJ animée par STAX&WAY



Réservation au 03.22.26.71.56 - [www.casino-cayeux.fr](http://www.casino-cayeux.fr)  
(Tous les tarifs sont hors boisson)

# POINT SUR LA SITUATION FINANCIERE DE NOTRE VILLE

Depuis plusieurs années, les dotations d'Etat, second poste de recettes après les recettes fiscales n'ont cessé de diminuer.



\*Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)

Voici ci-dessous l'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement ainsi que les recettes et dépenses d'investissement de 2012 à 2016 de la ville de Cayeux-sur-Mer.

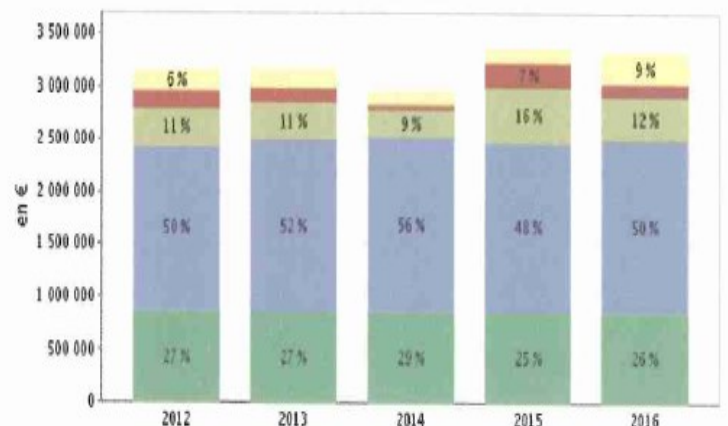


## STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



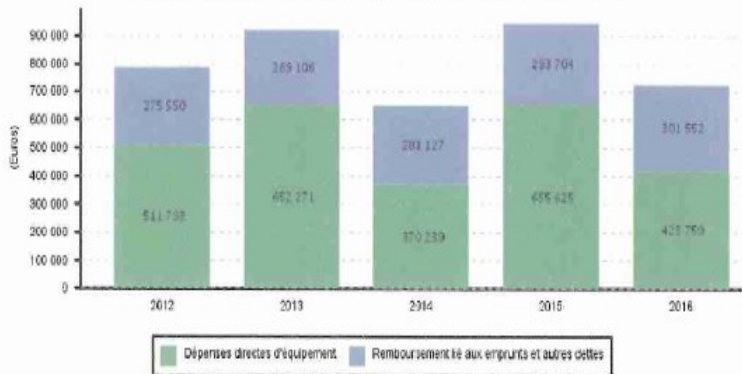
■ Ressources Fiscales ■ Dotations et participations  
 ■ Ventes et autres produits courants non financiers ■ Produits réels financiers  
 ■ Produits réels exceptionnels ■ Autres produits non réels

## STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

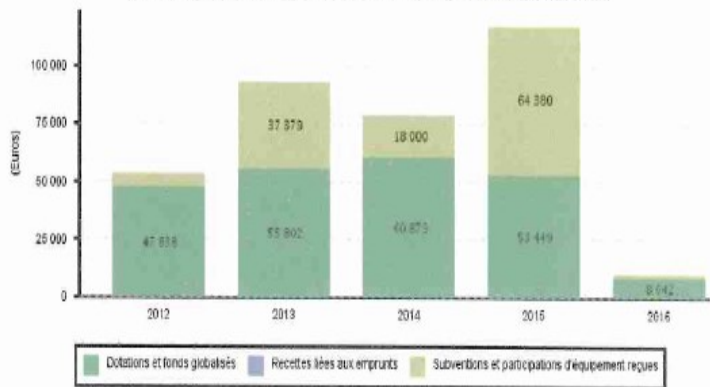


■ Charges générales ■ Charges de personnel ■ Charges de gestion courante  
 ■ Charges réelles financières ■ Charges réelles exceptionnelles ■ Autres charges non réelles

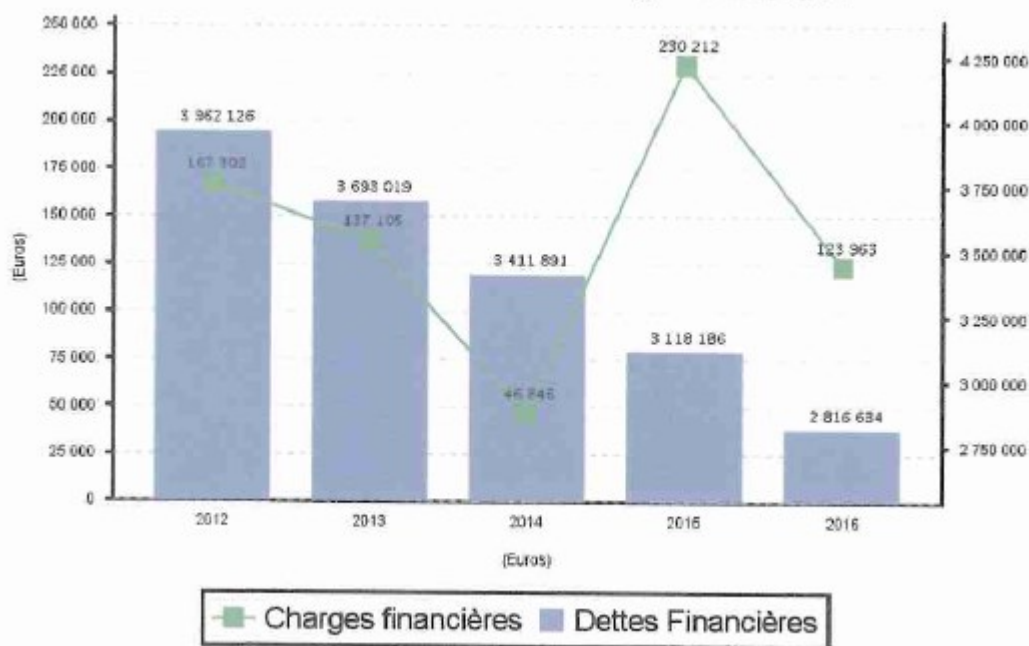
**EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**



**EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT**



**Évolution des dettes et des charges financières**



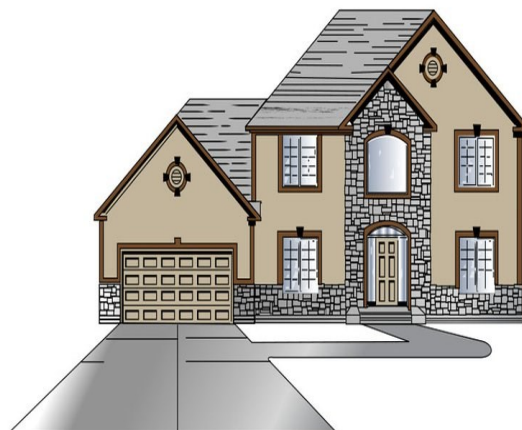
Le budget primitif 2017 a été élaboré dans la continuité des actions menées depuis 2014 visant à répondre aux attentes des Cayolais et des Cayolaises tout en respectant le contribuable.

C'est un budget de rigueur mais qui respecte aussi nos engagements en matière de fiscalité avec une quatrième année consécutive sans augmentation des taxes locales.

2015		Taux
TH		15.28%
TF BATI		21.67%
TF NON BATI		40.52%

2016		Taux
TH		15.28%
TF BATI		21.67%
TF NON BATI		40.52%

2017		Taux
TH		15.28%
TF BATI		21.67%
TF NON BATI		40.52%



Source: DGFIP

## CONCESSION DE PLAGE

La plage de Cayeux-sur-mer, comme toutes celles du littoral, est située sur le domaine public maritime, zone appartenant à l'État. Pour pouvoir l'aménager pendant la saison estivale, installer par exemple le chemin de planches et les cabines, la municipalité doit solliciter auprès de l'État l'autorisation d'occuper temporairement la plage. Cette année la commune a demandé le renouvellement de la concession de plage pour une durée de 12 ans, soit jusqu'en 2029.



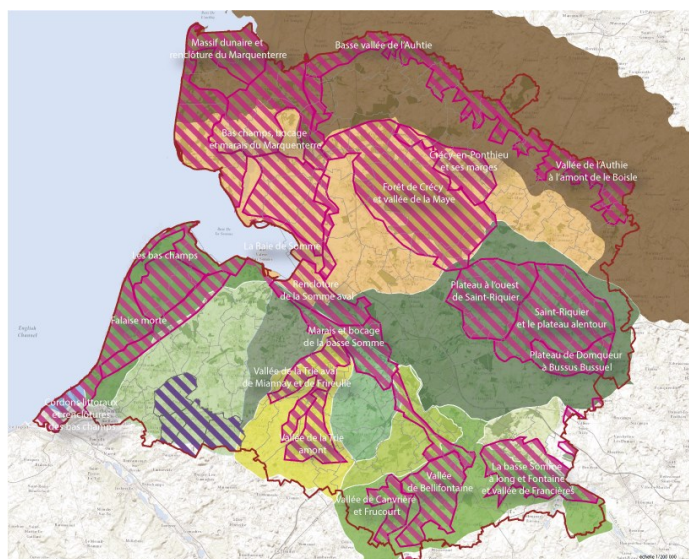
Une enquête publique sera ouverte à partir du lundi 3 juillet 2017 et jusqu'au jeudi 3 août sur cette demande de renouvellement de la concession de plage.

Le Commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie de Cayeux sur Mer aux dates suivantes :

- Le lundi 3 juillet 2017 de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 13 juillet 2017 de 16h00 à 19h00
- Le samedi 22 juillet 2017 de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 3 août 2017 de 14h00 à 17h00

Le dossier complet et tous les renseignements utiles sur cette enquête et sur la concession de plage sont à retrouver sur le site de la préfecture de la Somme.

## PARC NATUREL REGIONAL BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME



Périmètre du projet de Parc naturel régional

**Cohérence du périmètre au regard des paysages et des patrimoines**

- Grands ensembles paysagers emblématiques
- Cœur de patrimoine industriel du Vimeu

**Cohérence du périmètre au regard de la ressource en eau**

- Bassin versant de l'Auhtie
- Bassin versant de La Maye
- Le Scardon

**Sous bassins versants des affluents de la Somme sur le territoire**

- Canal de la Somme de Long à Pont-Rémy
- Vallée sèche et marais de Mareuil-Caubert
- Vallée sèche de Cambron
- La Trie
- Vallée sèche de Mons-Boubert
- L'Amboise et l'Avallasse
- Bas-Champs de Cayeux
- Bassin côtier de Ault
- Périmètre du projet de Parc

Source: MCH Picardie 2012 | BD Topo® 2011 | SIMBLIV 2014 | OREAL Picardie | Agence de l'Eau Artois-Picardie

L'enquête publique relative au classement du Parc Naturel Baie de Somme Picardie Maritime se déroule du 19 juin 2017 au 19 juillet inclus sur le territoire de 137 communes.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse: [www.pnr-baiedesommepicardiemaritime.fr](http://www.pnr-baiedesommepicardiemaritime.fr) et sur celui de la région Hauts-de-France: [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr).

### Pour Cayeux... Ensemble ! Bulletin d'Informations Municipales

**Directeur de la publication :** Jean-Paul LECOMTE

**Rédacteur en chef :** Martine CRÉPIN

**Maquette et réalisation :** Odeline GIRARD

Nicolas WADOUX

**Crédits photos :** Ville de Cayeux-Sur-Mer ; 2ci2la

**Imprimé par :** S.Y.D - 80580 Pont-Rémy – Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : à parution

